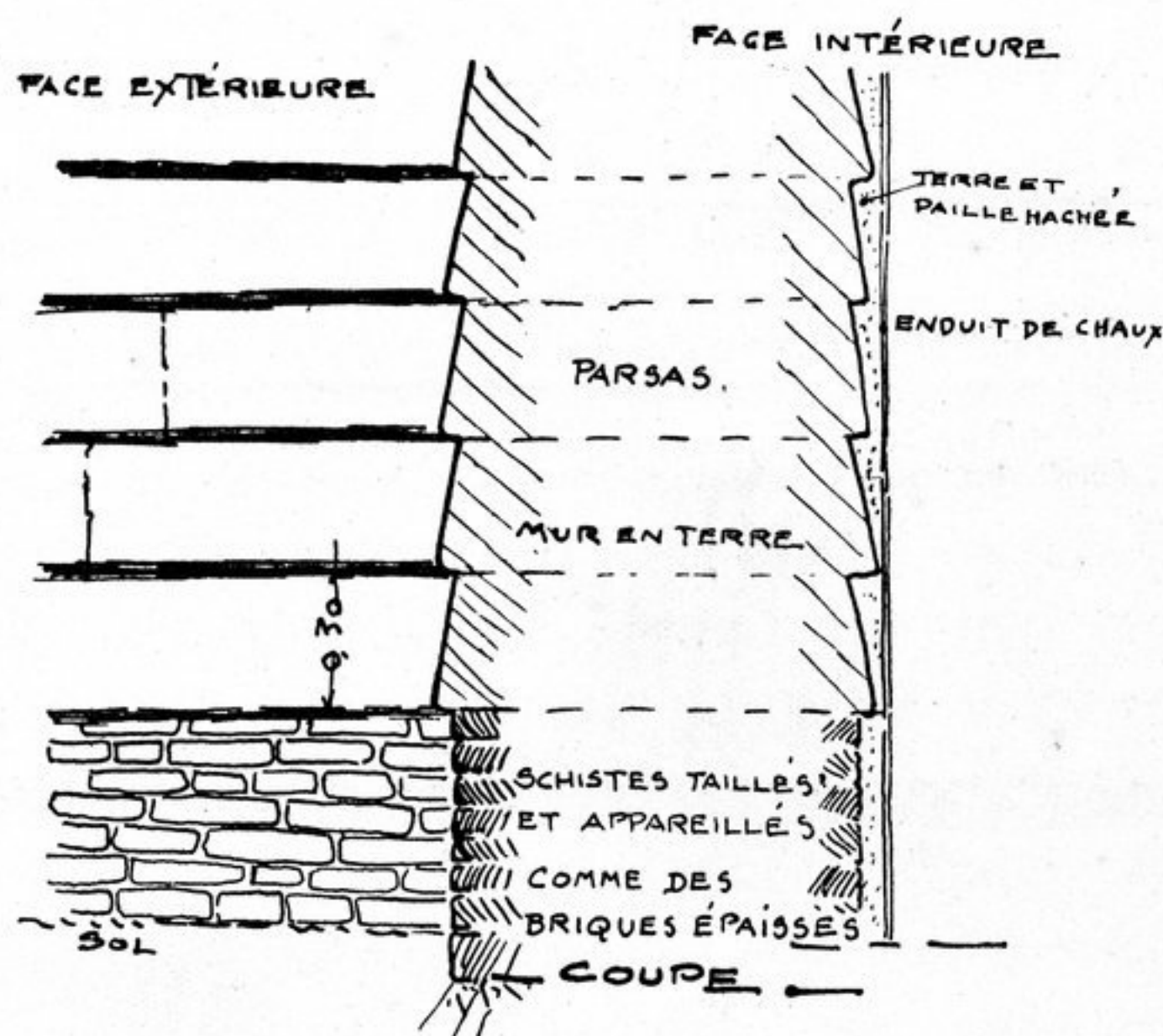


sanctuaires A. B. C. est en réalité le toit plat d'un édifice plus ancien (voir Pl. I, 1), à trois chambres, pourvu d'une unique entrée. La construction de cet ensemble primitif a été effectuée à l'aide de briques crues de grandes dimensions disposées en assises d'une parfaite régularité (Pl. VIII); chacune des assises présentant sur sa face externe une légère obliquité (fig. 3, 4); cette précaution étant vraisemblablement due au désir d'éviter le ruissellement de l'eau le long du mur. Au centre de la construction, s'ouvre une chambre spacieuse; flanquée de part et d'autre de deux chambrettes; les dimensions très réduites (voir Pl. I, 1) de ces deux pièces étant dues à l'épaisseur anormale des murs de refend. L'appareil, composé de briques crues de grandes dimensions, est très différent de celui qui a été mis en œuvre dans la construction des trois sanctuaires qui reposent sur le toit-terrasse de l'édifice auquel nous venons de faire allusion. Notons que cet édifice primitif a été, une fois désaffecté, l'objet d'un remplissage systématique de matériaux, pierres et briques; de telle sorte qu'il devint le soubassement plein de la nouvelle construction, laquelle apparaît traitée dans une teinte plus sombre sur la reconstitution exécutée par M. J. Carl



J. CARL
1936

FIG. 3.

(voir Pl. IV). Cette construction massive à toit plat « enrobait » trois cellules indépendantes; de telle sorte que les fidèles pouvaient accomplir, à leur gré, à l'intérieur même de l'édifice, le rite de la circumambulation (*pradakṣiṇā*). Ces trois cellules (Pl. IX), pourvues chacune d'une entrée indépendante; se déploient en façade; les murs en pisé comportent, comme c'est le cas pour le reste de l'édifice, un soubassement de blocage en schiste. Chacune de ces cellules représente un bloc carré de 5 m. 40 de côté. Un plan carré caractérise également l'intérieur des cellules A et B (2 m. 95 × 2 m. 95); mais la cellule C est d'une profondeur moindre (2 m. 50), la largeur ne variant pas (2 m. 95). Dans chacune de ces cellules subsiste, adossée au mur du fond, une banquette construite au moyen de plaques de schiste superposées; ce dispositif étant interrompu, de place en place par l'insertion de blocs à parements extérieurs dressés, jouant le rôle de boutisses (Pl. IX, 8 et Pl. X, 9). Cette banquette est couverte d'une tablette légèrement débordante comprenant un